4

IF8

unité hydrographique **MORINS**

1830 km² | **105 300 habitants** | **1193 km de cours d'eau**

Cette unité hydrographique est à dominante rurale. Les activités agricoles (agriculture intensive) sont à l'origine de la constante augmentation des nitrates dans le Petit Morin, le Grand Morin et l'Aubetin. La forte contamination en pesticides s'enregistre sur l'ensemble des cours d'eau et plus particulièrement sur l'Aubetin. Les phénomènes d'érosion des sols agricoles sont prégnants. L'implantation d'industries agroalimentaires et l'étalement urbain dans les vallées sont en progression. L'obsolescence et les insuffisances capacitaires des systèmes d'assainissement sont à l'origine des rejets d'eaux usées par temps de pluie et notamment des teneurs en matières phosphorées. Cette situation peut être sensible en période d'étiage.

La qualité biologique des cours d'eau est satisfaisante sur **le petit et le grand Morin** à l'amont de Coulommiers **(R143, 142, 149)**. Toutefois les nombreux aménagements hydrauliques entraînent une surélévation des cours d'eau, une modification de leur cours naturel, ainsi que des problèmes de franchissabilité pour les poissons (toutes masses d'eau). De plus, **L'Aubetin (R151)** présente des rectifications et une uniformisation de son profil.

Les zones humides sont nombreuses sur le territoire en tête de bassin mais aussi dans les vallées. Elles ont un intérêt capital pour atteindre les objectifs écologiques et de gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau. Le système hydrologique de ce bassin versant est complexe, composé de plusieurs nappes aquifères plus ou moins interdépendantes. Les eaux souterraines et de surfaces sont étroitement liées.

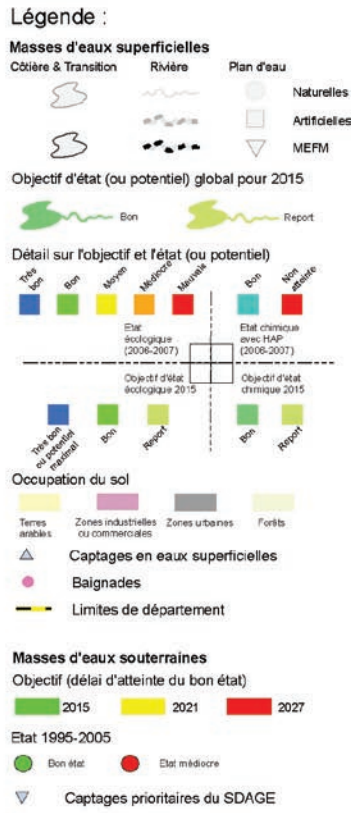

Masses d'eaux superficielles

0 5 10 Km

Masses d'eaux souterraines

0 20 Km

Principales actions à mettre en œuvre :

Familles de mesure	MG	Mesures clefs	Localisation		MO	SD
Réduction des pollutions ponctuelles						
Eaux usées des collectivités *24 M€**	2	Amélioration des traitements et/ou des capacités des stations d'épuration • *amélioration de 40 000EH : 1 STEP>2 000 EH, 14 STEP < 2000 EH.*	UH		C	
	5	Amélioration des réseaux d'assainissement des eaux usées • *restructuration des réseaux notamment unitaires.*			C P	
	6	Amélioration de l'assainissement non collectif • *réhabilitation des dispositifs ayant un impact direct sur les milieux.*			C P	
Eaux pluviales des collectivités *10 M€**	7	Amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales des collectivités • *et maîtrise des ruissellements à la source pour les nouvelles surfaces imperméabilisées*	UH		C P I	
	8	Limitation des usages de pesticides par les collectivités et particuliers • *appui sur le groupe phyt'eaux propres.*	R143, 149, 150, 151		C P	●
Industries et artisanats *5,5 M€**	9	Réduction des rejets polluants chroniques de l'indus et artisanat • *4 sites prioritaires en Ile-de-France (RSDE) et ZI Coulommiers et la Ferté-Gaucher*	R142, 143, 149, 150		I C	
	11	Maîtrise des raccordements aux réseaux d'assainissement urbain • *mise à jour des autorisations de rejets et des conventions de raccordement.*			I C	
Réduction des pollutions diffuses agricoles						
Apports de fertilisants et pesticides *37 M€**	17	Diminution des pertes de produits phytosanitaires lors des manipulations	UH		A	●
	19	Suppression ou réduction forte des fertilisants et/ou pesticides : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière,… • *sur captages stratégiques SDAGE, , les zones karstiques (Aubetin) et zones de gouffres au niveau de la Brie Champenoise.* • *suppression des pesticides sur parcelles en bord de rivière.*	UH	▲	A	●
	20	Diagnostic, animation, suivi ou contrôles concernant les pratiques agricoles	UH			
Transferts *13 M€**	21	Couverture des sols pendant l'interculture (CIPAN) • *CIPAN sans destruction chimique*		■	A	
	22	Création et entretien de bandes enherbées le long des rivières • *enherbement de + de 5m des berges et fossés*			A	
	23	Développement d'aménagements et de pratiques agricoles réduisant les pollutions par ruissellements, érosion ou drainages • *maintenir les herbages existants. Aménagement des exutoires des drains en rejet direct dans le milieu. Plantation et entretien de barrières végétales*		■	A	
Protection et restauration des milieux						
Rivières *13 M€**	25	Travaux de renaturation/restauration/entretien de cours d'eau • *restauration de berges - Reméandrage*	UH		C P	
	27	Actions spécifiques visant la diversification des habitats (frayères) et/ou la préservation des espèces • *recensement des frayères fonctionnelles*			C P	
	28	Amélioration / restauration de la continuité écologique des cours d'eau • *mise en place de passe à poisson / arasement ouvrages après étude*			C P	
Zones humides et littoral *44 M€**	31	Entretien et/ou restauration de zones humides • *marais de St Gond (3700 ha) – mise en œuvre du DOCOB*			C P	
Gestion quantitative						
Prélèvements	34	Etudes ou actions de gouvernance concernant la gestion de la rareté de la ressource en eau • *maintenir les transferts eau superficielle/ eau souterraine*	R151		C E	
	35	Réductions des prélèvements d'eau • *maîtriser les prélèvements (nappe de Champigny) et améliorer les rendements des réseaux d'eau potable.*	R143, 149, 150 151		tous	
Inondations	36	Maintien ou restauration de zones d'expansion de crue	UH		C E	
	37	Maîtrise du ruissellement urbain et/ou de l'urbanisation • *maîtrise des ruissellements à la source notamment pour les nouvelles surfaces imperméabilisées*	R143, 149, 150, 151		C	
Gouvernance						
Gouvernance *3,0 M€**	40	Actions territoriales • *SAGE Deux Morins*	UH		tous	
Total UH = 149 M€						

Signale des actions contribuant à protéger
▲ les captages,
■ les nappes,
■ le littoral ;
● menées explicitement pour réduire les rejets de substances dangereuses
Maîtres d'ouvrages : E = Etat et ses établissements publics, C = Collectivités et leurs établissement. publics, I = Industriels & artisans, A = Agriculteurs, P = Propriétaires
* ce coût représente le total des coûts de toutes les mesures de chaque famille (et pas seulement ceux des mesures clefs affichées)